

Itinéraires

Itinéraires

Littérature, textes, cultures

2012-2 | 2012

Intime et politique

Le *Journal* de Virginia Woolf ou l'invention d'une voix « à soi »

Sandra Cheilan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/1067>

DOI : 10.4000/itineraires.1067

ISSN : 2427-920X

Éditeur

Pléiade

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2012

Pagination : 59-70

ISBN : 978-2-336-00027-5

ISSN : 2100-1340

Référence électronique

Sandra Cheilan, « Le *Journal* de Virginia Woolf ou l'invention d'une voix « à soi » », *Itinéraires* [En ligne], 2012-2 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/1067> ; DOI : 10.4000/itineraires.1067



Itinéraires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

« Politiquer » par lettres : Mme du Deffand et Mme de Choiseul

Abstract

The year 1771 marks period of Duke de Choiseul's dismissal. At Chanteloup, in his exile, disgraced couple receives his friends and maintains, through letters, his network of followers. January 27, 1771, about the exile of the Parliament, the Duchess of Choiseul says her disinterest and reluctance to discuss public affairs in the letters she sends to Madame du Deffand. The following month, the letter writer even claims a large detachment from the life of the city. Monitored, the corresponding are very reserved as the Black Cabinet is very active. But intimacy with Madame du Deffand allows a political reflection of singular boldness, in the remarkable letter of 12 May 1771, heralding a revolution already in work in minds.

Keywords : Mme du Deffand, Mme de Choiseul, epistolary, politics, intimate, familiar letter

Mots clés : Mme du Deffand, Mme de Choiseul, épistolaire, politique, intime, lettre familière

Mme du Deffand et Mme de Choiseul échangèrent une correspondance familière¹ qui dura près de vingt ans. Très liée avec Louis-François Crozat, marquis du Châtel, Mme du Deffand, dont la grand-mère maternelle épousa en secondes noces le père du duc de Choiseul, a connu Louise-Honorine enfant mais leur amitié ne commença qu'à partir de 1760. En 1750, fidèle à la promesse faite à sa sœur, la duchesse de Gontaut-Biron²,

1. *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, avec une introduction du marquis de Sainte-Aulaire, Paris, Michel Lévy Frères, Libraires et Éditeurs, 3 tomes, 1866. Abrégé dans la suite de l'article en Du Deffand-Choiseul.

2. Mme de Gontaut-Biron, fille de Louis-François de Crozat, marquis de Châtel, et sœur de Louise Honorine, décéda en mettant au monde celui qui deviendra le duc de Lauzun ; elle fut la maîtresse du comte de Stainville, futur duc de Choiseul, qui avait un grand succès auprès des femmes. En l'épousant, Louise Honorine lui apporta une dot qui le mit à l'abri du besoin.

d'épouser son ancien amant, Louise Honorine Crozat du Châtel se maria avec le comte de Stainville, futur duc de Choiseul, de seize ans son aîné.

Notre attention se concentrera particulièrement sur l'année 1771, période du renvoi du duc de Choiseul, secrétaire d'État de Louis XV depuis 1768³. À Chanteloup, dans son exil, le couple disgracié reçoit ses amis et entretient, grâce aux lettres, son réseau de fidèles.

Le 27 janvier 1771, à propos de l'exil du Parlement⁴, Louise-Honorine confie à celle qui l'appelle affectueusement « grand-maman » et qu'elle nomme en retour sa « petite-fille », son désintéret et sa réticence à évoquer la chose publique dans ses lettres. Le mois suivant, l'épistolière revendique même un grand détachement à l'égard de la vie de la cité. Surveillées, les correspondantes se montrent très réservées quant au respect de la confidentialité des lettres qu'ouvre souvent le très actif Cabinet Noir. Mme de Choiseul préfère notamment que Mme du Deffand utilise les services d'un porteur plutôt que la poste. Elle refuse également de répondre à son ami, le baron Gleichen, car elle juge nécessaire d'éviter toute situation qui pourrait générer des « tracasseries » pour son époux. Dès lors, n'est-ce pas paradoxalement l'intimité établie avec Mme du Deffand au fil des échanges, qui autorise une réflexion politique d'une singulière hardiesse, dans la lettre remarquable du 12 mai 1771⁵, annonciatrice d'une Révolution déjà à l'œuvre dans les esprits ?

Entre Chanteloup et la cour

En 1750, lui apportant en dot une immense fortune, Louise-Honorine Crozat du Châtel, petite-fille du financier Crozat, épouse Étienne-François de Choiseul-Stainville⁶. Son époux, protégé de Mme de Pompadour, commence trois ans plus tard une brillante carrière politique en tant qu'ambassadeur à Rome, puis à Vienne. De 1758 à 1761, il occupe le poste de secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Successivement ministre de la Guerre et de la Marine, il dirige entre 1758 et 1770 la France avec l'autorité d'un Premier ministre. Mais en décembre 1770, le duc perd la confiance du roi qui lui reproche une politique belliqueuse à l'égard de l'Angleterre. La crise parlementaire, les intrigues du parti dévot menées par Richelieu ainsi que l'hostilité de la nouvelle favorite, Mme du Barry, opposée à sa

3. Cette analyse s'inscrit dans la continuité de notre article « Des règles de l'intime à l'écriture de soi », dans lequel nous avons étudié les tensions, dans la lettre familière, entre l'écriture de soi et les recommandations des secrétaires du XVIII^e siècle, article publié dans *L'Épistolaire*, n° 35, 2009, p. 173-181.

4. Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1771, Louis XV a fait arrêter et exiler cent trente magistrats du parlement de Paris.

5. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLIII de Mme Choiseul à Mme Du Deffand, 12 mai 1771, p. 423-424.

6. Voir Gaston Maugras, *Le Duc et la Duchesse de Choiseul. Leur vie intime, leurs amis et leur temps*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902.

sœur la duchesse de Gramont, constituent les nombreux motifs de renvoi de Choiseul dont le *triumvirat* d'Aiguillon-Terray-Maupéou se partage la place. Exilé en Touraine, le couple reçoit dans sa propriété de Chanteloup, des visiteurs venus de toute l'Europe. En 1775, l'architecte Louis-Denis Le Camus construit la célèbre pagode, au bord d'une vaste pièce d'eau en forme de demi-lune, point de rencontre de huit longues avenues tracées dans la forêt d'Amboise. L'eau est apportée par un siphon de plus de dix kilomètres⁷. Dédié à l'amitié, le monument, resté célèbre, est un signe de remerciement aux fidèles visiteurs et une bravade vis-à-vis du roi.

Au fil des lettres qu'elles échangent durant l'année 1771, Mme du Deffand et son amie Mme de Choiseul construisent une géographie symbolique, métaphore du bien et du mal qui oppose la vie à la campagne et la vie à la cour. L'exil forcé devient retraite salvatrice et purificatrice, tandis que les intrigants complotent à Versailles. La liberté naît paradoxalement de la disgrâce : « il est vrai que nous n'avons jamais été aussi libres que depuis que nous sommes exilés⁸ ».

Le 27 janvier 1771, alors qu'elle vient d'apprendre l'exil du Parlement, Mme de Choiseul peint le tableau d'une vie idyllique, transformant la punition en récompense inattendue :

La consternation publique est arrivée jusqu'à moi ; mais cette calamité me fait encore mieux sentir le bonheur d'une disgrâce qui nous soustrait au dés-honneur et au danger de ces troubles. Nous menons ici une vie charmante⁹.

Dès le 4 janvier, Mme de Choiseul confie ne plus rien craindre de ceux qui ont travaillé à la disgrâce de son mari, car l'intérêt public doit l'emporter et les qualités de son époux, qui a consacré douze années de sa vie au service du pays, sont reconnues par le plus grand nombre : exprimant la croyance en la régulation et la justice, Mme de Choiseul croit en l'intérêt général, notion qui remplace alors celle de bien commun, de connotation religieuse.

Mme de Choiseul s'applique à faire venir à Chanteloup tous ceux qui peuvent plaire à son époux. Les visites, privées, soumises à une autorisation officielle, constituent des actes politiques qui alimentent les conversations des soupers mondains. Séjourner à Chanteloup revient à choisir le camp des Choiseullistes contre celui des Aiguillonistes. Dans un contexte où il est utile d'être « dans l'opposition¹⁰ », la visite en novembre de la maréchale de

7. René-Édouard André, *Le Domaine de Chanteloup*, Amboise, Édition de l'Association des Amis de Chanteloup, 1999.

8. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXXIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 21 mars 1771, p. 376.

9. *Ibid.*, Lettre CXCVIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 27 janvier 1771, p. 324.

10. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. II, Lettre CCLXXXVIII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, du 27 octobre 1771, note 1, p. 79. Très populaire, le duc de Choiseul ne sera définitivement écarté qu'en 1774, au profit de Maurepas.

Luxembourg, ennemie de Choiseul dont la disgrâce a éveillé la popularité, est un acte public dont se méfie Mme de Choiseul¹¹. Mme du Deffand fait le projet de venir rendre visite à ceux qu'elle nomme affectueusement le grand-papa et la grand-maman. Mais au mois d'août, malgré ses démarches auprès de l'évêque d'Arras qui lui a donné de faux espoirs¹², elle doit renoncer car elle ne parvient pas à obtenir la permission officielle, délivrée à tous les visiteurs du ministre disgracié.

Le discours épistolaire développe la figure du repli et du déplacement ; le centre de la France n'est plus Versailles : « Le bonheur, la gloire, etc., etc., tout est relégué à Chanteloup ; c'est là où il faut être pour être heureux¹³. »

Au fil des lettres, le refuge de Chanteloup entre en écho avec la protection que trouve Mme du Deffand dans son célèbre tonneau¹⁴. Pour Mme de Choiseul, l'exil est imposé puis rapidement revendiqué au point que dès le début de l'année 1771, alors que sa correspondante évoque le renvoi du Parlement remplacé par une nouvelle assemblée dite Parlement Maupeou, elle lui annonce son désintérêt pour la chose publique. Pour Mme du Deffand, victime de l'ennui mais qui mène à Paris une vie mondaine bien remplie, le repli est existentiel et intérieur ; il alimente une réflexion philosophique qui en fait paradoxalement une interlocutrice recherchée. Mme du Deffand renvoie à son amie l'image d'une femme désintéressée, dont les qualités morales n'ont pas été perverties par le pouvoir qu'a exercé son époux :

À mon avis, vous êtes faite pour être au-dessus des Trônes, Dominations, Puissances, Principautés, etc. ; mais savez-vous que vous me persuadez presque qu'il ne tient qu'à moi d'être aussi heureuse que vous¹⁵ ?

Dans la disgrâce, Mme de Choiseul cultive l'image d'un bonheur bucolique et authentique qu'elle partage avec ses proches ; la maladie de ses moutons lui importe plus que les troubles parisiens¹⁶ !

Néanmoins, cette posture de retrait, ambivalente, est rapidement abandonnée en raison notamment des spéculations faites à propos des autorisations ou refus de visites. Dès le début de l'année 1771, Mme de Choiseul s'interroge notamment sur le rôle joué par Mme de Mirepoix qui,

11. *Ibid.*, Lettre CCXCII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 4 novembre 1771, p. 82.

12. *Ibid.*, Lettre CCLXV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 28 août 1771, p. 30. Messenger de la demande de Mme du Deffand destinée à M. de la Vrillière, ministre de la maison du roi, l'évêque d'Arras reçoit l'ordre de retourner en Artois, chargé par le souverain d'une commission relative au parlement de Douai qui sera remplacé le 14 octobre 1771, par un Conseil supérieur.

13. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 9 mai 1771, p. 420.

14. *Ibid.*, Lettre CCXIV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 5 mars 1771, p. 356. Mme du Deffand recevait ses amis assise dans un grand fauteuil coquille, qu'elle nommait son tonneau.

15. *Ibid.*, Lettre CC de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 30 janvier 1771, p. 328.

16. *Ibid.*, Lettre CCVII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 10 février 1771, p. 341.

par vengeance, dissuade Mme de Beauvau de se rendre à Chanteloup¹⁷. Dans les lettres suivantes, elle avoue ce qui est, à ses yeux, un signe de faiblesse : elle a cédé au plaisir de dénigrer ses ennemis alors qu'elle devrait adopter le silence qui sied au mépris.

La lettre familière se nourrit de l'évocation de moments insignifiants de la vie quotidienne qui ne font pas l'histoire collective mais celle des individus. La valeur de ces instants naît de leur paradoxale vacuité : l'intimité surgit de la fréquence de l'échange dont l'exigence de régularité est un topos du discours épistolaire. Le 5 janvier 1771, le ton volontairement enjoué qui accompagne la série de questions que pose Mme du Deffand révèle l'intérêt particulier qu'elle porte aux Choiseul :

Le voyage ne lui a-t-il pas fait mal ? Et vous, chère grand' maman, comment vont vos étouffements ? Dormez-vous ? Ne vous êtes-vous point enrhumée ? Vos fenêtres, vos portes ferment-elles bien ? Vos cheminées ne fument-elles plus ? Comment se porte Rosette¹⁸ ?

Mme du Deffand partage avec son amie le goût des pâtés de Périgueux et envoie, à sa demande, des éventails bon marché. Loin des masques de la cour, l'amitié se nourrit de la transparence des cœurs. Mme du Deffand, que tyrannisent l'ennui et la lucidité, sait qu'elle trouvera une écoute bienveillante en la personne de Mme de Choiseul. Si la vie politique impose des compromissions et des alliances de raison, l'échange épistolaire est le refuge d'un lien authentique établi entre deux belles âmes qui se sont choisies :

[...] vous prévenez, vous satisfaites tous mes désirs ; vous remplissez toutes mes idées sur l'amitié, vous m'aimez comme je prétends qu'on doit aimer, en un mot, comme j'aime, c'est le *nec plus ultra*¹⁹.

En apparence, nul lien d'intérêt : seul le plaisir de partager semble être la motivation de l'échange. La confiance autorise la confiance des faiblesses et des imperfections qui appelle le réconfort. Les épistoliers partagent la même humanité. Mme de Choiseul ne propose pas à Mme du Deffand d'autre remède à ses vapeurs que de s'étourdir pour échapper à la solitude, source de tous les maux. Dès lors, Mme du Deffand lui annonce le 16 mai 1771, « les grands changements » opérés dans sa vie : elle organise désormais journallement un souper qui ne réunit pas plus de six convives. Profondément affectée par le départ de Walpole au mois d'août, l'épistolière prend la plume bien qu'elle n'ait rien d'autre à raconter que sa tristesse, « ses plaintes et ses regrets²⁰ ». En novembre, malgré le rhume de cerveau,

17. *Ibid.*, Lettre CLXXXVIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 4 janvier 1771, p. 304.

18. *Ibid.*, Lettre CLXXXIX de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 5 janvier 1771, p. 306.

19. *Ibid.*, Lettre CXCIV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 20 janvier 1771, p. 319.

20. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. II, Lettre CCLXV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 28 août 1771, p. 33.

les bourdonnements d'oreilles et la « fluxion dans la tête », elle ne renonce pas à écrire ; elle sait que son amie sera indulgente.

Mais le lien qui unit les deux femmes apparaît rapidement complexe. Lucide, Mme de Choiseul avoue que les nombreux compliments de Mme du Deffand la mettent mal à l'aise²¹. Exilés à Chanteloup et dans l'attente d'un rapide retour à la cour, les Choiseul sont encore influents. Dès le début de l'année 1771, Mme de Choiseul demande à Mme du Deffand, épistolière et hôtesse recherchée par Voltaire, Montesquieu ou d'Alembert, de diffuser l'image publique d'un couple serein dans l'adversité :

Vous allez rassurer tous nos amis, et croyez qu'il n'y a rien de si heureux que ce qui nous est arrivé. [...] et répétez avec nous que nous sommes trop heureux²².

Le désintéret revendiqué pour la chose publique et la gratuité de l'échange sont ambivalents ; l'intimité que recherche Mme de Choiseul n'est-elle pas une stratégie pour mieux contrôler son image publique, d'autant plus qu'au XVIII^e siècle, la lettre fait l'objet d'une lecture collective ? Dans *Le Monde des salons*, Antoine Lilti ne manque pas en effet de souligner que « la conversation mondaine a toujours assumé son origine curiale et sa nature politique²³ ».

La lettre familière n'est ni une gazette ni un essai

Entre intime et politique, le discours épistolaire emprunte les voies de l'introspection et de la sollicitation. Il s'agit d'élaborer un subtil équilibre entre l'écriture de soi, l'intérêt porté à l'autre et l'action publique. Exilée à Chanteloup, Mme de Choiseul attend que son amie lui rapporte les bruits de la rumeur et lui fasse le compte rendu de la vie politique française²⁴. Mais l'instabilité de la vie politique n'est pas propice au badinage ; il s'agit de trouver le ton juste pour évoquer une actualité sinistre :

Je voudrais bien comme vous, qu'on trouvât le moyen d'égayer la matière. Mais je crois ce moyen fort difficile à trouver. Il est permis de rire quand on vous chatouille, mais il est difficile de rire quand on se coupe la tête, et M. le chancelier coupe la tête à notre constitution²⁵.

21. *Ibid.*, Lettre CCLXXXVI de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 20 octobre 1771, p. 71.

22. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CXCVI de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 22 janvier 1771, p. 321-322.

23. Antoine Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, chap. IX, « La politique au salon », Paris, Fayard, 2005, p. 357.

24. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXXIX de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 3 avril 1771, p. 389.

25. *Ibid.*, Lettre CCXLIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 12 mai 1771, p. 423.

Mme du Deffand est un témoin d'autant plus précieux qu'elle fréquente l'entourage du roi. Ses lettres familières informent et agissent ; elles participent de ce qu'Antoine Lilti identifie comme « la politique de salon²⁶ » et que Mme de Sévigné désignait par le verbe « politiquer²⁷ ». Mise au service de la création d'un réseau d'influences, la sociabilité participe de l'action politique.

Grâce à la correspondance, Mme de Choiseul continue de fréquenter les coulisses du pouvoir dont elle a été exclue. Dans ses lettres, Mme du Deffand évoque des figures familières qu'elle recevait dans son premier salon, rue Saint-Dominique, Mme de Beauvau, la maréchale de Mirepoix très appréciée du roi, la duchesse d'Aiguillon, le duc de Richelieu et la maréchale de Luxembourg, ainsi que de nombreux évêques et des ambassadeurs. En 1771, le séjour de son ami de longue date Carl Frederik Scheffer, qui accompagne son élève le jeune Gustave III, fait de Mme du Deffand un témoin privilégié. L'épistolière rapporte les nombreux soupers organisés à l'occasion de la visite du roi de Suède, au cours desquels les spéculations concernant le retour des Choiseul à la cour vont bon train.

La correspondance opère une réorganisation de l'espace, faisant passer le destinataire de la lettre de la périphérie au centre des décisions. Mais la lettre familière ne doit pas devenir gazette ni emprunter les formes de l'essai car l'amitié est « parlière²⁸ » ; elle exige des confidences.

[...] on pourrait dire de mes lettres ce qu'on disait de la conversation de mon père : *il disserte toujours, il ne cause jamais*. Mais qu'importe, ma chère enfant ! pourvu que je vous aime, n'est ce pas tout ce que vous voulez de moi²⁹ ?

L'épistolière doit faire preuve d'invention et de créativité dans l'écriture pour ne pas ennuyer sa correspondante. Certaines scènes de la vie politique peuvent ainsi être rapportées au discours direct comme un événement anecdotique³⁰. Mme du Deffand utilise régulièrement la mise en chanson pour égayer la matière, procédé qui introduit une grande familiarité avec les acteurs de la vie publique³¹. Dans une longue lettre qu'elle interrompt et reprend plusieurs fois, l'épistolière, qui excelle dans l'art

26. *Ibid.*, Lettre CCXV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 7 mars 1771, p. 358.

27. *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Paris, Monmerqué, t. VIII, 1863, p. 502.

28. Louis Philipon de la Madelaine, *Manuel épistolaire à l'usage de la jeunesse contenant toutes les instructions nécessaires sur les divers genres de correspondances et un grand nombre d'exemples puisés dans les meilleurs écrivains*, Paris, Garnier Frères, 17^e édition, 1804, p. 8.

29. Choiseul-Du Deffand, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXXIX, 3 avril 1771, p. 388.

30. *Ibid.*, Lettre CCXXVIII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 1^{er} avril 1771, p. 386.

31. *Ibid.*, Lettre CCXX de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 16 mars 1771, p. 370.

de la conversation³², relate, le 3 avril, un souper, moment privilégié au cours duquel la petite histoire côtoie la grande histoire. Dans la suite de la lettre, l'épistolière donne la clé pour comprendre la parodie qui a diverti les convives de Mme de Caraman : les deux coqs désignent le roi et le duc de Choiseul ; la maréchale de Mirepoix et la princesse de Beauvau sont les poules. Dans la fable³³, La Fontaine montre la fragilité de la concorde sociale. Rien n'est jamais acquis : le vainqueur du combat périt dans les griffes d'un vautour, tandis que le coq vaincu gagne la gloire. N'est-ce pas le destin que souhaite Mme de Choiseul pour son époux disgracié ? Dans sa réponse, elle prolonge la métaphore en soulignant la différence « d'espèces » entre son époux et le roi.

Grâce à l'intimité partagée, la confiance établie avec Mme du Deffand garantit des nouvelles qui ne seront pas déformées :

Ne craignez ni tiédeur ni zèle indiscret de ma part. Ne pouvant vous être utile, j'écoute avec grande attention et intérêt tout ce qui se débite ; mais je ne parle point. Je suis dans cette tragédie une suivante des héros, dont le personnage est d'être muet³⁴.

Mme du Deffand s'engage à la prudence en anticipant les inquiétudes de ses amis. Au compromis, elle oppose la morale du sentiment qui seul l'anime : elle veut rendre service à ceux qu'elle aime, sans attendre de bénéfices directs car elle sait qu'elle n'est pas destinée à jouer les premiers rôles. Le 10 février 1771, elle ne manque pas d'évoquer les propos flatteurs tenus par Milord Chatasse, au Parlement, qui voit en M. de Choiseul « un grand ministre³⁵ ». Le 26, elle rapporte les regrets du jeune roi de Suède contraint de rejoindre son pays sans voir le grand-papa. En mars, elle souligne le vide qu'a provoqué le départ du duc de Choiseul et dont a pris conscience l'opinion publique³⁶.

Du point de vue de l'esthétique épistolaire, la concurrence apparaît vite entre parler de soi et donner des nouvelles. Mme du Deffand doit censurer l'épanchement de son cœur pour ne pas ennuyer sa correspondante en remplissant « quatre pages³⁷ ». Mais elle doit tout à la fois éviter la « sécheresse » de la gazette et les « locutions de palais » pour écrire « les nouvelles » comme elle les raconterait « dans un salon »³⁸. Mme du Deffand excelle dans l'esprit de raillerie, pour le plus grand plaisir de sa correspondante, par ailleurs, exigeante :

32. Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 1987.

33. Jean de La Fontaine, *Les Deux Coqs*, Livre VI, Fable 13.

34. Choiseul-Du Deffand, *op. cit.*, t. I, Lettre CXC de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 7 janvier 1771, p. 308-309.

35. *Ibid.*, Lettre CCVI de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 10 février 1771, p. 340.

36. *Ibid.*, Lettre CCXV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 7 mars 1771, p. 360.

37. *Ibid.*, Lettre CCXXXVIII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 3 mai 1771, p. 410.

38. Louis Philipon de la Madelaine, *op. cit.*, p. 257.

Voilà ce qui s'appelle de *fichues nouvelles*. Mais vous voulez qu'on vous dise tout ; c'est votre ordre. Je ne vous dirai pourtant rien du Châtelet. Plus j'en entends parler, moins je suis au fait³⁹.

Mme de Choiseul affirme avec coquetterie ne pas partager cet art de la conversation qui rend tout sujet plaisant.

La lettre n'est pas une gazette, encore moins un essai ; la négligence de son style n'autorise pas le développement d'une pensée politique argumentée. Selon Puget de la Serre, « les longues lettres de plusieurs feuilles » qui traitent de « doctrine » méritent plutôt d'être « appelées livres qu'autrement » : « on observe communément aucun ordre mais on traite les choses comme elles se présentent sous la plume, sans se soucier de beaucoup de connexion ». Grimarest voit dans la négligence la qualité principale du style épistolaire ; « les lettres sont affreuses lorsqu'elles sont embarrassées de sentences, d'exemples, de raisonnements étudiés, et de tous les lieux communs renfermés dans la rhétorique⁴⁰ ».

L'intimité établie avec une amie semble par conséquent incompatible avec le développement d'une réflexion politique qu'elle rend même dangereuse et source de malentendu, car elle élude la logique qui contribue à la clarté de la pensée :

Toutes les lettres où je me livre à vous parler des affaires du temps, vous feriez bien mieux de les jeter au feu après les avoir lues. [...] Quand on écrit librement à son ami on supprime tous les intermédiaires inutiles, qui sont des sous-entendus entre gens qui parlent la même langue, et cette sous-traction, en donnant plus d'énergie aux pensées, les rend plus susceptibles d'interprétations malignes ou calomnieuses⁴¹.

Pourtant il semble que la médiation de l'intime soit nécessaire pour parler politique dans la lettre. Mme du Deffand est parfaitement lucide quant au rôle que son amie attend d'elle, rôle tout à la fois souhaité et imposé. Elle confie ainsi à Walpole, à la même période :

Ne vous attendez pas, et n'exigez pas, que je vous mande aucune nouvelle ; les parlements, les conseils supérieurs, les édits, les arrêtés, les remontrances, les lettres, les discours, tout cela me fait périr d'ennui⁴².

39. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLIV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, reprise le vendredi 17 mai 1771, p. 429.

40. Jean-Léonor Le Gallois de Grimarest, *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial. Avec un discours sur ce qu'on appelle Usage dans la langue Française*, Paris, Vve Estienne, 1735, p. 17.

41. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLV de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 21 mai 1771, p. 431-432.

42. Lettre de Mme du Deffand à H. Walpole, 27 février 1771, dans *Horace Walpole's correspondence with Madame du Deffand and Mademoiselle Saladon*, vol. 5, éd. W.S. Lewis, New Haven, Yale University Press, 1970, p. 33.

Dès lors, pour l'épistolière, penser le politique dans la lettre est affaire de sensibilité :

On annonce bien des remue-ménage ; mais je ne m'intéresse qu'à ce qui intéresse les parents et M. de Beauvau. Tout le reste m'est indifférent. Je n'éparpille pas ma sensibilité⁴³.

Ses frayeurs et ses vapeurs fluctuent au gré des nouveaux exils et des nominations successives de ceux qu'elle aime. Mme du Deffand voit dans la politique des motivations humaines et des jeux de personnes éloignés des idéaux affichés. L'intérêt porté au bien commun n'est que vertu affichée.

Politiquer

Une série de remarques révèlent une conception fataliste de l'exercice du pouvoir qui est inconciliable avec les exigences de la morale. Magnifié dans les lettres de son amie, le duc de Choiseul possède des vertus qui en font un homme d'exception : la compétence, la loyauté et la justice. Le duc d'Aiguillon, qui « ressemble aux méchants génies des *Mille et une Nuits*⁴⁴ », cristallise une vision manichéenne du bien et du mal⁴⁵. Mme du Deffand voit dans les jeux d'influence et dans les manigances l'expression d'une organisation sociale qui repose sur la loi du plus fort et le droit naturel. Elle pose sur la vie politique le regard d'un être désabusé et pessimiste ; elle n'est pas séduite par le lustre des Lumières. L'épistolière ne partage pas l'optimisme de Voltaire quant à la progression de l'humanité vers le bonheur. Derrière l'éclat de la vie publique se cachent les ténèbres. Mme du Deffand voit dans ceux qui prêchent l'égalité et la liberté « les plus orgueilleux et les plus dominants des hommes⁴⁶ ».

Néanmoins, alors que la disgrâce de Choiseul est annoncée officiellement en décembre 1771, la volonté de soutenir son ami dans l'épreuve arrache Mme Deffand à son pessimisme. L'épistolière se réfère à la parabole de l'Évangile qui promet les premières places aux derniers. Sa conception de la vie politique s'accompagne d'une réflexion philosophique sur le temps et l'histoire :

Je veux me flatter [...] que du bouleversement qui ressemble au chaos il se formera un nouvel arrangement qui remettra tout dans l'ordre ; il est impossible que tout ceci subsiste. Il ne peut y avoir de concorde entre les méchants, ils doivent nécessairement tourner leurs armes contre eux-mêmes

43. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. II, Lettre CCLXV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 28 août 1771, p. 32.

44. *Ibid.*, Lettre CCLXVIII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 11 septembre 1771, p. 36.

45. *Ibid.*

46. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLII de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 9 mai reprise le 13 mai 1771, p. 422.

et être détruits l'un par l'autre. Mais qu'ils se hâtent et que je puisse être témoin de leur ruine⁴⁷!

L'histoire n'est pas le résultat du hasard mais d'une règle transcendante selon laquelle Mme du Deffand annonce, le 20 décembre, la chute imminente du duc d'Aiguillon nouvellement promu⁴⁸. Mme de Choiseul trouve ainsi, dans les lettres de son amie, l'espoir qui adoucit la disgrâce et permet d'attendre des jours meilleurs.

Au milieu de l'année 1771, le subtil mariage de l'intime et du politique accouche d'une réflexion d'une étonnante hardiesse. L'audace naît de l'intimité établie au fil des lettres qui opère le glissement du particulier au général et qui autorise paradoxalement un long développement aux accents didactiques que nous citons dans sa totalité tant il est remarquable :

Philosophiquement parlant, il est indifférent à une nation d'être gouvernée par tel ou tel individu. Cet individu n'est jamais qu'un représentant, à moins qu'il ne soit un conquérant ou un législateur, c'est-à-dire un fléau ou une divinité. Ce ne sont que les lois qui gouvernent réellement, parce que ce sont elles qui réunissent toutes les forces et tous les intérêts. [...] Dans les guerres civiles, chacun était en action pour son compte, l'activité de l'âme ne lui permettait pas de se replier sur elle-même et de s'abandonner à la tristesse. [...] Aujourd'hui nous n'avons rien à faire, nous ne pouvons que sentir, craindre et gémir. Voilà une explication tout aussi ennuyeuse de votre tristesse que ce qui l'a produite. Je ne vous conseille pas de vous adresser à moi quand vous craignez les vapeurs et que vous voudrez vous faire faire de la gaieté⁴⁹.

Pédagogique, la démonstration puise ses arguments dans une vision historique et dans une certaine conception de l'État, organisation qui repose sur la puissance publique garante du respect des lois. L'État pose les limites de la souveraineté royale de droit divin. Cette réflexion entre en écho avec la pensée de Hobbes qui fonde, dans le *Léviathan*, la légitimité du pouvoir sur le pacte entre les individus et non plus sur la religion ou sur la tradition. Infraction évidente au genre épistolaire, ce long développement ne s'accorde pas avec les règles de brièveté et de négligence que préconisent les manuels. Mme de Choiseul ne suit pas les conseils de Philippon de la Madeleine qui recommande « une molle aisance, une espèce d'abandon de la pensée⁵⁰ ». Néanmoins, l'épistolière achève sa réflexion politique en établissant le lien entre les vapeurs de Mme du Deffand et l'instabilité d'une période trouble. Le 20 octobre, elle conseille à son amie la lecture des Mémoires

47. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. II, Lettre CCCV de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 17 décembre 1771, p. 105.

48. *Ibid.*, Lettre CCCVI de Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 20 décembre 1771, p. 107.

49. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXLIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 12 mai 1771, p. 424-425.

50. Louis Philippon de la Madelaine, *op. cit.*, p. 11.

de Sully, ministre d'Henri IV : la connaissance des siècles passés permet de mieux comprendre les maux présents et de supporter la vie. La comparaison entre le destin de Sully et celui de l'époux disgracié, M. de Choiseul, transforme la victime en « un héros ». Le miroir épistolaire dirigé vers les autres renvoie un reflet de soi flatteur ; le champ politique est traversé par des enjeux humains qui entrent en écho avec la problématique de l'intime.

« Je marche sur des œufs »

La comparaison des lettres que Mme du Deffand envoie simultanément à Mme de Choiseul et à son tendre ami Walpole révèle la position délicate et les compromis de l'épistolière.

Le premier compromis consiste, nous l'avons vu, à parler politique avec Mme de Choiseul alors que cela n'intéresse pas Mme Deffand ! Le second compromis est lié à la place de médiatrice, entre les « choisellistes » et les « aiguillonistes », occupée par Mme du Deffand qui avoue à Walpole, le 23 septembre :

Je marche sur des œufs entre ces deux partis, et ne voulant m'attirer l'inimitié d'aucun, je n'ai l'amitié véritable ni de l'un ni de l'autre. Tous les deux me parlent très librement et sans défiance, mais c'est par le besoin et le plaisir qu'ils ont à répandre leur fiel. Toute la part que j'y prends, c'est d'observer le cœur humain⁵¹.

Mme du Deffand est à la fois proche de M. de Beauvau, ancien secrétaire de Choiseul qui l'a suivi dans l'exil, et de sa sœur, la maréchale de Mirepoix, dame de compagnie de Mme du Barry. L'amitié de Mme du Deffand avec Mme de Mirepoix « dérange Chanteloup ». Dans les lettres qu'elle adresse à Mme de Choiseul, Mme du Deffand ne cesse de justifier ses fréquentations et d'assurer son amie de sa fidélité. Mais à partir du printemps s'élève entre les correspondantes une querelle à propos de Mme d'Aiguillon dont le fils a participé à la disgrâce de M. de Choiseul. Le 7 mars, Mme du Deffand rapporte, dans une lettre élogieuse, le souper auquel l'a conviée le roi de Suède en compagnie de Mme d'Aiguillon. En mai, alors que les spéculations vont bon train quant à la nomination du duc d'Aiguillon aux Affaires étrangères, l'épistolière loue la conduite et le maintien de la mère, qualités que Mme de Choiseul confirme dans sa réponse tout en soulignant l'hypocrite politesse du fils. Dès lors, l'initiative que prend Mme du Deffand, en juillet, de rapporter à l'intéressée les compliments de Mme de Choiseul, provoque la colère de son amie :

Son fils a la puissance ; il ne reste plus à mon mari que l'honneur, et ce serait une bassesse insigne à moi de chercher à plaire à madame d'Aiguillon.

51. Horace Walpole, *op. cit.*, Lettre de Mme du Deffand à H. Walpole, 23 septembre 1771, p. 105.

J'aurais l'air de quémander sa bienveillance, sa protection. Dieu m'en garde ! Je n'ai plus besoin de plaire à personne, puisque personne n'a plus besoin de moi. [...] Comment avez-vous pu me compromettre d'une si étrange manière⁵² ?

L'intimité établie entre les deux épistolières est source d'un malentendu qui peut avoir des conséquences immédiates sur la place qu'occupent les Choiseul sur la scène politique. Mme de Choiseul craint, en effet, la modification d'une image publique dont elle entend garder la maîtrise ; elle redoute d'apparaître à cette occasion « basse, soumise » et « rampante ». Le lien entre les deux épistolières sort néanmoins renforcé de cette épreuve, ce qui n'empêche pas, en définitive, Mme du Deffand de confier à Walpole, le 9 octobre 1771, son « excessive indifférence⁵³ » pour les deux partis.

L'amitié qu'entretient Mme du Deffand avec Voltaire est la cause d'un autre conflit qui se déclare entre les deux correspondantes en avril. Le philosophe, auteur de l'*Histoire du Parlement*, approuve contre toute attente la réforme de la justice entreprise par le *triumvirat* Terray-Maupéou-d'Aiguillon. Au début de l'année, Louis XV a fait exiler cent trente magistrats du parlement de Paris. Maupéou supprime la vénalité des offices et introduit l'égalité de tous les sujets devant la justice. Dans ce contexte, Voltaire écrit, le 27 janvier 1771, une lettre au censeur royal Marin suivie de l'*Avis important d'un gentilhomme à toute la noblesse du royaume* dont il désavoue être l'auteur, dans une lettre envoyée le 5 avril 1771 au prince de Beauvau. Le 16 mars, Mme de Choiseul, convaincue que Voltaire est l'auteur de l'*Avis d'un gentilhomme*, annonce à Mme du Deffand qu'elle n'écrira plus au philosophe à qui elle reproche sa lâcheté :

Le pauvre Voltaire ne sait où donner de la tête. Il ménage la chèvre et le chou. N'ayant rien à craindre ni à espérer de l'un ni de l'autre, il loue le chancelier et M. de Choiseul⁵⁴.

Le 26 avril, Mme de Choiseul déclare n'éprouver que « dégoût et pitié » pour celui qui « souffle le froid et le chaud ». Le rôle que joue à cette occasion Mme du Deffand apparaît clairement dans la correspondance qu'elle entretient avec Voltaire. Alors que le canal de la communication est rompu depuis plusieurs mois entre ses deux amis, Mme du Deffand envoie une lettre de Voltaire à Mme de Choiseul tout en copiant « mot pour mot » à l'intention du philosophe ce que la « grand-maman » écrit à son sujet. Pourtant, en juillet, elle annonce son intention de ne plus jouer les intermédiaires :

52. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. II, Lettre CCLV de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 18 juillet 1771, p. 13.

53. Horace Walpole, *op. cit.*, Lettre de Mme du Deffand à H. Walpole, 9 octobre 1771, p. 116.

54. Du Deffand-Choiseul, *op. cit.*, t. I, Lettre CCXXIII de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 21 mars 1771, p. 378.

Le rôle que j'ai à jouer sur le théâtre de la chose publique me dispense d'avoir un sentiment, une opinion ou du moins d'en entretenir les autres⁵⁵.

Elle demande à Voltaire de lui envoyer toutes ses « productions, excepté celles qui regardent la chose publique⁵⁶ ». Dans cette même lettre, elle réaffirme son attachement aux Choiseul en confiant combien elle souffre de leur absence. Voltaire, lui, justifie sa position par sa seule sincérité ; il souhaite être « équitable et sans esprit de parti⁵⁷ » ; il n'a rien à se reprocher. Le 15 mai, Mme du Deffand affirme la primauté du lien privé sur le débat politique. L'enjeu est humain et non idéologique ; il relève d'une certaine conception de la morale et des liens établis entre les individus :

[...] ils méritent l'un et l'autre l'estime et l'attachement du public ; et surtout de vous et de moi, c'est là ce qui fonde le plus notre fraternité⁵⁸.

En définitive, est-il permis ou même recommandé de parler politique dans la lettre familière ?

Durant l'année 1771, période trouble marquée par le zèle du Cabinet Noir, la prudence exigerait de répondre par la négative. Du point de vue de l'esthétique épistolaire, les obstacles sont également nombreux : comment concilier l'écriture de soi, la fonction de gazette exigée par Mme de Choiseul et la réflexion sur les événements publics ? Jean-Baptiste Suard, académicien et journaliste, dans les *Mélanges de littérature*, rend indirectement hommage au talent de Mme du Deffand dont les lettres ont gagné la postérité :

La philosophie, la politique, les arts, les anecdotes, les bons mots, tout peut entrer dans les lettres mais avec l'air d'abandon, d'aisance et de premier mouvement, qui caractérise la conversation des gens d'esprit⁵⁹.

Marianne Charrier-Vozel
Université de Rennes 1, CCJI (UMR 6563)

55. Lettre de Mme du Deffand à Voltaire, 8 juillet 1771, dans *Cher Voltaire, La Correspondance de Madame du Deffand avec Voltaire*, présentée par Isabelle et Jean Vissière, Paris, Éd. des femmes Antoinette Fouque, 1986, p. 399.

56. *Ibid.*, p. 400.

57. *Ibid.*, Lettre de Voltaire à Mme du Deffand, 19 juillet 1771, p. 401.

58. *Ibid.*, Lettre de Mme du Deffand à Voltaire, 15 mai 1771, p. 394.

59. Jean-Baptiste Suard, *Mélanges de littérature*, t. III, deuxième édition revue et corrigée, Paris, Dentu, 1806, p. 231.